

N° 868 SEMAINE 2-08 JANVIER 2014

lien

HORTICOLE

L'HEBDOMADAIRE DES MÉTIERS DE LA FILIÈRE HORTICOLE ET DU PAYSAGE



Maladies et ravageurs

TECHNIQUE

L'orme européen

Même si les hybrides actuellement disponibles résistent à la graphiose, de nombreuses affections parasitaires touchent les jeunes sujets. p. 30

Le saule multiplie usages et débouchés



MARCHÉS.

Aujourd'hui de retour pour la vannerie et la création d'aménagements paysagers, l'osier naturel s'étend à l'énergie renouvelable et offre de belles perspectives... p. 34

SOLUTION

« Une palette végétale XXL pour Saint-Ouen! »

Dans le cadre de l'aménagement du quartier des Docks, le Grand Parc assure la gestion de l'eau de la Zac et offre un poumon vert à la ville. p. 8



GESTION

« Paysagiste indépendante, je fais évoluer des espaces de vie au plus près des usagers »

Sophie Barbaux passe de la conception de jardins à l'initiation au jardinage, du conseil en botanique à l'écriture de livres... p. 16

ACTUALITÉS

Mieux aider l'investissement pour assurer l'avenir

Le Conseil horticole de FranceAgri-Mer a annoncé que la « circulaire serres » pourra concerner la pleine terre, et que la filière réfléchit à une stratégie pour 2025. p. 4

“ Une palette végétale XXL pour la ville de Saint-Ouen ! ”

Un consortium d'entreprises du paysage, dont une équipe de Lachaux Paysage dirigée par Marc Lartigau, un poumon vert et ludique aux habitants de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), appelé à gérer les eaux de la Zac locale en construction tout en offrant met actuellement la dernière touche au Grand Parc



▲ La zone des Docks de la ville de Saint-Ouen ne compte plus beaucoup d'usines aujourd'hui, mais le nouveau parc, situé au cœur d'une Zac, doit drainer à terme 5 000 emplois et pas moins de 15 000 habitants.

▲ Au cours de l'année 2013, 35 000 plantes vivaces et 73 000 aquatiques, fournies par l'entreprise Akène comme l'ensemble de la palette végétale, ont été plantées.

◀ Chef de secteur de l'entreprise Lachaux Paysage, Marc Lartigau a rappelé, lors de la réalisation du parc, en juin 2013, comment ont été implantées les plantes rustiques dans les murs en gabion chargés de délimiter les grands bassins de collecte des eaux de pluie.



► Pour réaliser les diverses parties du parc, les entreprises ont mis en œuvre pas moins onze substrats différents.

◀ Cinquante *Quercus cerris* seront plantés dans l'allée centrale du parc au printemps.

◀ Une noue paysagère jouxté les 5 000 m² de jardins partagés, dont une partie a été réservée à trente anciens ouvriers d'Alsthom, qui disposaient déjà de jardins familiaux sur le site.

Le quartier des Docks, à Saint-Ouen (93), verra réellement le jour à l'horizon 2020. Mais sa genèse a débuté par l'inauguration, au début du mois de décembre 2013, de son poumon vert, le Grand Parc. Sur 100 hectares (le quart du territoire de la ville), la Zac doit accueillir, à terme, 5 000 emplois, mais aussi 15 000 habitants. Pour une cité qui compte actuellement 47 000 âmes, l'enjeu est de taille. Du coup, les élus ont voulu des réalisations exemplaires : bâtiments chauffés par une usine de traitement des déchets, gestion des eaux pluviales sur place, « zéro phyto » ou gestion des déchets en souterrain, entre autres.

> Le nouveau parc assure la gestion de l'eau du quartier : quand la Zac sera entièrement construite, l'ensemble des eaux de ruissellement seront collectées dans ses deux bassins reliés entre eux et totalisant une surface de 14 800 m². L'eau y est pompée vers des **jardins** filtrants où elle est épurée, puis elle parcourt les jardins en cascade pour être oxygénée. Elle revient alors dans les grands bassins, puis est évacuée vers la Seine si le niveau de l'eau est trop important. Une partie de l'eau est prélevée et stockée dans une cuve enterrée pour l'irrigation des jardins partagés. À noter qu'en cas de gros orage, il a été prévu que les 12 ha du parc soient, en quasi-totalité, inondés. Les eaux grises de la serre pédagogique (voir l'encadré) sont filtrées dans des bassins spécifiques avant de rejoindre celui de stockage. Les bassins sont conçus dans le prolongement des pelouses mais ils s'arrêtent, en bordure de parc, contre des murs en gabion dans lesquels des plantes rustiques ont été intégrées :

cymbalaire, *Sedum*, valériane rouge... Ces plantes, cultivées dans des pots de type Fertipot carrés de 10 cm de côté et de 18 cm de profondeur, ont été mises en place entre les pierres et elles sont amenées à se développer sur la surface verticale grâce à des poches de substrat réparties dans l'épaisseur du mur. « L'étanchéité du fond des bassins a été réalisée avec un film de PEHD (polyéthylène haute densité) de 1,5 mm d'épaisseur », explique Marc Lartigau, chef de secteur de l'entreprise Lachaux Paysage, qui réalise les travaux de création. « Une couche antipoinçonnement a été installée dessous et dessus, le tout étant ensuite recouvert soit de 30 cm de terre dans laquelle sont plantées des aquatiques, soit de sable. Dans deux ou trois ans, ces bassins devront commencer à être vraiment entretenus. Il faudra faucher, mais si l'objectif reste de maintenir une biodiversité maximale, il faudra certainement éviter que les espèces les plus vigoureuses ne prennent toute la place. Il sera alors probablement nécessaire d'en arracher certaines là où elles sont trop envahissantes », poursuit le chef de travaux.

> Les bassins de collecte d'eau forment un « L ». Ils bordent le parc côté ouest et en partie côté nord. Au cœur de ce « L », le parc se divise en bandes orientées nord-sud : une grande pelouse, une zone de jeux, une allée principale dite allée des chênes, une prairie, des jardins en cascade, des jardins partagés, et enfin une zone mixte avec une aire de jeux, de glisse et un amphithéâtre pour

organiser des spectacles en extérieur. La grande pelouse a été plaquée en 2013 sur une couche de substrat élaboré type Lavaterr, mis en œuvre sur un mélange terre-sable de Loire-compost de 25 cm d'épaisseur. Elle relie les bassins à l'allée des chênes, sur laquelle 50 *Quercus cerris* seront plantés en 60/70 (pour 10 à 12 m de hauteur) au printemps prochain. Les planter à l'automne ne leur est pas favorable. Les arbres ne seront pas tuteurés, les mottes seront ancrées au sol avec le système Végéfix.

La prairie accessible au public a pour sa part été semée à partir d'un mélange fourni par Phytosem. « Mais comme le maître d'ouvrage voulait que la zone soit verte rapidement, nous avons additionné à ce mélange, qui se sème à raison de 5 g/m², un peu de ray-grass anglais qui disparaîtra quand les espèces les plus pérennes se développeront. Il se dissipera d'autant plus vite que nous l'avons semé à 20 g/m² seulement et que nous ne le tondrons pas », précise Marc Lartigau. Les prairies, accessibles ou non, enserrant les jardins partagés qui, à leur extrémité, accueillent une serre pédagogique. Les jardins partagés sont mis à disposition de trente anciens ouvriers d'Alstom qui y occupent une parcelle d'environ 80 m² (voir l'encadré). Ils accueillent par ailleurs une centaine d'habitants de la ville « qui ne disposent pas de jardin chez eux et acceptent de cultiver sans pesticides. Une pratique toutefois pas toujours évidente car les jardiniers restent très marqués par l'usage des produits phytosanitaires », explique Mathieu Glaymann, le directeur du parc. C'est aussi dans cette zone que les ruches d'une association locales ont trouvé leur place : comme la plupart des espaces verts aujourd'hui, le Grand Parc de Saint-Ouen a vocation à accueillir les habitants pour la détente, mais aussi pour faire redécouvrir les aspects vivriers de la terre, la biodiversité, etc. Une programmation desormais bien connue mais qui s'impose comme une

évidence au cœur d'un écoquartier...

> Finalement, les problématiques les plus marquantes pour la réalisation de ce parc auront été de deux ordres :

gérer les déblais et remblais, et réaliser des substrats adaptés à chaque zone. En tout, la société Coteg, chargée des terrassements généraux, a nivelé et trié près de 100 000 m³ de déblais. Les terres polluées ont été traitées dans des centres spécialisés. Environ 27 000 m³ ont été réutilisés directement sur le parc. « Pour réaliser les diverses parties du lieu, nous avons dû mettre en œuvre onze substrats différents : pour la pelouse, les prairies, les jardins filtrants, voire des mélanges de terre et de pierre pour les fosses de 12 m³ qui accueilleront au printemps les chênes de l'allée centrale », précise Marc Lartigau.

> Indépendamment de la participation des habitants, on retrouve dans cette réalisation

une autre tendance forte : le choix d'une palette végétale plutôt naturelle. L'agence TER, qui a conçu cet endroit, a choisi de privilégier les espèces types. Outre les chênes qui marqueront, dès le printemps prochain, l'allée centrale, on trouve nombre de fruitiers, de prunus d'ornement (*Serrula* avec son écorce qui se desquame, le *Mahaleb* type...), beaucoup d'arbres en cépées. Les zones d'arbustes et de vivaces, très nombreuses, ont toutes été paillées soit avec des fibres d'écorce de peuplier, soit à partir de produits biodégradables largement composés de fibres végétales (jute, sisal). Enfin, les berges des jardins en cascade ont été protégées par un géotextile en coco pesant 700 g/m² qui maintiendra les berges pendant quatre à six ans. « D'ici là, l'ensemble des vivaces et des aquatiques qui bordent ce cours d'eau entièrement artificiel auront largement couvert les pentes. Tout comme l'ensemble de la palette végétale XXL (plus de 100 000 plantes) l'aura fait sur les 12 ha du Grand Parc de Saint-Ouen... », conclut Marc Lartigau. ■

Pascal Fayolle

EN CHIFFRES

SURFACE TOTALE : 12 hectares.

PELOUSE : 11 000 m².

PRAIRIES : 19 000 m²,
dont la moitié est accessible au public.

JARDINS PARTAGÉS : 5 000 m².

VÉGÉTAUX : toute la palette a été fournie par l'entreprise Akène, soit 500 arbres (48 *Celtis australis*, 50 *Quercus cerris*, 15 *Quercus robur*, beaucoup de fruitiers...), 23 000 arbustes, 35 000 vivaces et 73 000 aquatiques.

FOURNITURES : elles sont, pour la plupart, produites sur le territoire français. Le marché a été obtenu par la Caahmro pour 62 000 euros hors taxes. Il comprend 400 ancrages de motte Végéfix et 3 200 ml de voliges en acier galvanisé (Poitou Décor), 3 000 m² de paillage bio (Amarande) ou 1 200 m³ de paillage fluide (Agresta).

Le Grand Parc : un lieu chargé d'histoire

Situé au bord de la Seine, le site sur lequel est installé le nouveau parc de la Zac de Saint-Ouen a accueilli des docks au XIX^e siècle. La ville, très proche de Paris et bien irriguée par le chemin de fer, permettait alors de desservir facilement la capitale tout en évitant aux bateaux de parcourir encore deux méandres de la Seine et d'être confrontés aux ponts du fleuve. De nombreuses usines ont vu le jour dans la zone, en particulier Alstom, dont il subsiste aujourd'hui le siège social (soit

3 000 emplois). Mais les terres locales ont aussi servi de plaines maraîchères. Sur une partie du site, Louis XVIII a fait construire un château dont les 27 hectares de parc ont ensuite accueilli un hippodrome. En 1917, Alstom a acheté l'hippodrome pour en faire un terrain de sport et des jardins ouvriers. Lors de la récente réalisation du parc, il a été décidé dans le cahier des charges que ces jardins devaient être conservés. Trente anciens ouvriers d'Alstom y disposent d'une parcelle d'environ 80 m²

Une serre pédagogique de 1400 m²

Le site de production de plantes horticoles de Saint-Ouen (deux fleurs au palmarès national du fleurissement) jouxte le nouveau parc de la ville. Les élus ont saisi l'occasion de requalifier le quartier pour remplacer de vieux tunnels de production par 270 m² de serres en verre équipées d'ombrage, chauffage et arrosage avec système de régulation intégré. Classique Mais, plus original, CMF Cultures, qui a obtenu ce marché, a « mis en œuvre son savoir faire dans la couverture vitrée et la gestion du climat » pour la construction d'une serre pédagogique de 1400 m² installée dans l'enceinte même du parc. Son enveloppe est conçue avec

une gamme en aluminium à rupture de pont thermique de marque Eco Klimat et dotée de double vitrage. Recevant du public, le bâti est équipé d'écran d'ombrage situé au plus proche des verres, de brumisation haute pression, le tout contrôlé par une régulation climatique. La façade sud est dotée de brise-soleil. Joutant les jardins familiaux, la serre dispose d'une cuisine pour organiser des ateliers de gastronomie, de tables de culture pour des séances de semis ou de bouturage, le tout à destination d'une population variée, composée de membres d'associations et de scolaires qui travaillent sous l'ombre de citronniers imposants plantés en pleine terre!



L'enveloppe de la serre pédagogique du nouveau parc de Saint-Ouen a été conçue avec une gamme en aluminium à rupture de pont thermique de marque Eco Klimat et a été dotée de double vitrage.